AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

La Ville de Gracefield a, le 9 janvier 2023 adopté le règlement numéro 229-2022 fixant pour l'exercice financier 2023 l'imposition des taxes, les compensations pour services et le tarif pour documents détenus par les organismes municipaux.

Donné à Gracefield, ce 10ième jour de janvier 2023.

Julie Thérien
Directrice générale adjointe et greffière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Julie Thérien, directrice générale adjointe et greffière adjointe de la Ville de Gracefield CERTIFIE, sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie au bureau municipal et en publiant une copie sur le site Web et le Facebook de la Ville de Gracefield, le 10ième jour de janvier 2023, entre 8 h 00 et 16 h 00 heures.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 10ième jour de janvier 2023.

Julie Thérien
Directrice générale adjointe et greffière adjointe